

<u>Numéro AMM UE</u>	<u>Nom (de fantaisie)</u>	<u>Dosage</u>	<u>Forme pharmaceutique</u>	<u>Voie d'administration</u>	<u>Conditionnement primaire</u>	<u>Contenu (Concentration)</u>	<u>Présentation</u>
EU/1/18/1272/001	Shingrix	-- ¹	Poudre et suspension pour suspension injectable	Voie intramusculaire	Poudre : flacon (verre) Suspension : flacon (verre)	Poudre : 50 µg Suspension : 0,5 ml	1 flacon (poudre) + 1 flacon (suspension)
EU/1/18/1272/002	Shingrix	-- ¹	Poudre et suspension pour suspension injectable	Voie intramusculaire	Poudre : flacon (verre) Suspension : flacon (verre)	Poudre : 50 µg Suspension : 0,5 ml	10 flacons (poudre) + 10 flacons (suspension)

--¹ Après reconstitution, 1 dose (0,5 ml) contient 50 microgrammes d'antigène gE¹ avec adjuvant AS01_B².

¹ Glycoprotéine E (gE) du Virus Varicelle-Zona (VZV) produite sur des cellules d'ovaire de hamster chinois (CHO) par la technologie de l'ADN recombinant

² Système adjuvant AS01_B est composé d'extrait de plante *Quillaja saponaria* Molina, fraction 21 (QS-21) (50 microgrammes) et de 3-O-désacyl-4'-monophosphoryl lipide A (MPL) issu de *Salmonella minnesota* (50 microgrammes)